



21.4187

**Motion Gapany Johanna.
Unsere KMU und öffentlichen
Verwaltungen
vor Cyberangriffen schützen**

**Motion Gapany Johanna.
Protéger nos PME
et nos administrations publiques
contre les cyberattaques**

Ordnungsantrag – Motion d'ordre

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 07.12.21 (ORDNUNGSANTRAG - MOTION D'ORDRE)

Ordnungsantrag Juillard

Zuweisung der Motion 21.4187 an die zuständige Kommission zur Vorprüfung.

Motion d'ordre Juillard

Transmettre la motion 21.4187 à la commission compétente pour examen préalable.

Juillard Charles (M-E, JU): Si la société est atteinte par le Covid-19, les administrations et les entreprises sont, par analogie, fortement touchées par les cyberattaques. Leur vie est empoisonnée par ce phénomène très problématique. A mon avis, la motion 21.4187, dont notre collègue Johanna Gapany est l'autrice, formule une proposition tout à fait pertinente. La position du Conseil fédéral, quant à elle, est très théorique et juridique. Elle s'appuie en particulier sur le principe de subsidiarité – j'y suis très attaché, mais il montre ses limites –, en particulier dans le domaine de la cybersécurité. Je souhaiterais donc que la commission compétente examine cette motion, afin de vérifier si les mesures exposées par le Conseil fédéral sont suffisantes ou si cette proposition ne devrait pas être intégrée dans les travaux en cours de révision de la loi fédérale sur la sécurité de l'information.

Aussi vous demandé-je d'accepter la proposition de renvoi de cette motion à la commission.

Le président (Hefti Thomas, président): Madame Gapany, êtes-vous d'accord avec la motion d'ordre Juillard?

Gapany Johanna (RL, FR): Oui, Monsieur le président, j'accepte volontiers cette motion d'ordre.

Angenommen gemäss Ordnungsantrag Juillard

Adopté selon la motion d'ordre Juillard

AB 2021 S 1252 / BO 2021 E 1252